



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

infirmiers

Question écrite n° 100515

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé concernant la situation des infirmiers et des infirmières en France à l'heure actuelle. Les principales organisations d'infirmiers et d'infirmières salariés de la fonction publique et du secteur privé ont lancé un appel à une mobilisation massive des soignants pour la journée du 8 novembre 2016, après une journée de grève le 14 septembre 2016 consacrée essentiellement à leurs revendications quant à leurs conditions de travail quotidiennes ainsi que leurs salaires jugés trop bas. Ces personnels de santé aimeraient être entendus et revendiquent entre autres la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite ; une revalorisation salariale conforme au niveau de responsabilité ; l'élargissement de l'exclusivité d'exercice des IADE et IBODE ; la réactualisation du décret d'actes infirmiers pour couvrir les pratiques actuelles ; la détermination de ratios infirmiers au lit du patient par spécialité ; la création d'une spécialisation en santé mentale après une formation en master ; la reconnaissance en master des formations IBODE, puériculture et cadre infirmier ; l'arrêt de la vaccination contre la grippe par les pharmaciens et bien d'autres revendications. Il souhaiterait avoir des informations sur le respect des promesses qu'elle a prises à l'attention des principales organisations d'infirmiers et d'infirmières afin de pouvoir rassurer cette profession au sujet de leurs nombreuses revendications menant au respect de la condition de ces professions, parmi lesquelles les libéraux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100515

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2016](#), page 9211